

Communiqué de presse – 2 novembre 2022

Les rencontres régionales H+ destination tourisme pour un tourisme handi-bienveillant en Auvergne-Rhône-Alpes.

En adoptant dès 2017 son Plan régional pour le handicap, la Région a fait le choix de mettre en œuvre une politique volontariste en matière d'aide aux personnes en situation de handicap, en intégrant le sujet de l'accessibilité dans toutes les politiques régionales.

Dans la continuité des démarches handi-bienveillantes déjà menées dans les domaines de la formation, de la culture et du sport, la Région et Auvergne Rhône-Alpes Tourisme lancent en 2022 la démarche **H+ Destination tourisme qui vise à encourager et à accompagner les destinations touristiques dans la mise en œuvre progressive d'actions et services handi-accueillants, handi-bienveillants, handi-inclusifs, bénéfiques à tous.**

Il s'agit avant tout de promouvoir les actions qui répondent aux besoins et aux attentes des personnes en situation de handicap et de leurs accompagnants.

La démarche garantit à la personne en situation de handicap :

- D'obtenir une **information facilement identifiable** sur l'offre touristique de la destination.
- D'être accueillie sur les territoires dans les meilleures conditions, par des **interlocuteurs sensibilisés** aux questions du handicap.

Sont concernées les destinations touristiques à **l'échelle d'un territoire** (zone urbaine, stations de montagne, station thermale...) ayant une offre globale cohérente et conséquente à valoriser, en termes d'**hébergements**, de **restauration** et d'**activités accessibles** (tous types de handicaps). Elles doivent avoir un **référént désigné, des acteurs touristiques investis dans l'accueil des personnes en situation de handicap, une offre touristique référencée, diversifiée et mise à jour.**

Les territoires engagés bénéficient d'une valorisation de leurs actions dans le cadre de la communication sur le tourisme bienveillant d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme et sont accompagnés par la Région pour améliorer leurs offres. Des journées de **formations en lien avec Action Handicap France** à destination des personnels référents des offices de tourisme et des collectivités ont été organisées et financées en 2022 par la Région. Leur objectif est d'acquérir une méthodologie et des outils pour mettre en œuvre un recensement de l'offre touristique et des services adaptés.

Un kit de communication pour les acteurs touristiques du territoire est également disponible pour valoriser leur engagement dans l'accueil de tous les publics.

► Une destination accessible et plus inclusive est une destination plus attractive

A l'heure où les vacances sont encore « source d'inégalités », de nombreux progrès restent à faire pour sensibiliser les professionnels du tourisme à l'accueil de tous les publics. En France, 12 Millions soit 1 français sur 6 est porteur d'un handicap et plus de 53% de la population mondiale. Le respect de la loi est un minima mais les lieux publics se doivent d'aller plus loin dans l'accueil des personnes en situation de handicap.

La Ville d'Aix-les-Bains, engagée dans la démarche H+ a accueilli le 2 novembre 2022, **les 1^{ères} destinations touristiques signataires de cette charte** en présence de **Mme Sandrine Chaix** - Vice-présidente déléguée à l'action sociale et au handicap et de **Mr Fabrice Pannekoucke** - Vice-président délégué à l'agriculture et aux espaces valléens - Président d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme.

Les destinations signataires de la charte sont :

- **Aix-Bains, Clermont-Auvergne Métropole, Evian, Valence-Romans Agglo, Pralognan-La-Vanoise**

La journée a permis d'informer et d'échanger sur les enjeux du tourisme accessible avec les élus des destinations, de faire découvrir des activités touristiques accessibles et permettre de connaître plus concrètement les typologies de handicap par des mises en situation des participants.

AUVERGNE RHONE-ALPES TOURISME

Presse : Corinne BOULEGUE - 06.61.27.27.45 - c.boulegue@auvergnerhonealpes-tourisme.com